



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12^{eme}
Nom de site		Numéro	T10575
Adresse du site	159, avenue Daumesnil	Hauteur	R+11 (37.60m)
Bailleur de l'immeuble	Immobilière Chemin de Fer	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Orange est present (50/150/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+1 mois)	26/01/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients BOUYGUES TELECOM sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 700 MHz sur un site existant en 2G/3G/4G (700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). Le site est orienté vers les azimuts 0, 130 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° <1V/m - 130° <2Vm - 240° <2V/m	Vis-à-vis (25m)	R+9 (130°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes quadribandes existantes par 3 antennes heptabandes. 3 antennes bibandes existantes seront conservées en l'état.
Zone technique	Des modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair, qui accompagnent cette évolution, seront installés en pied d'antenne et seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	37.5m

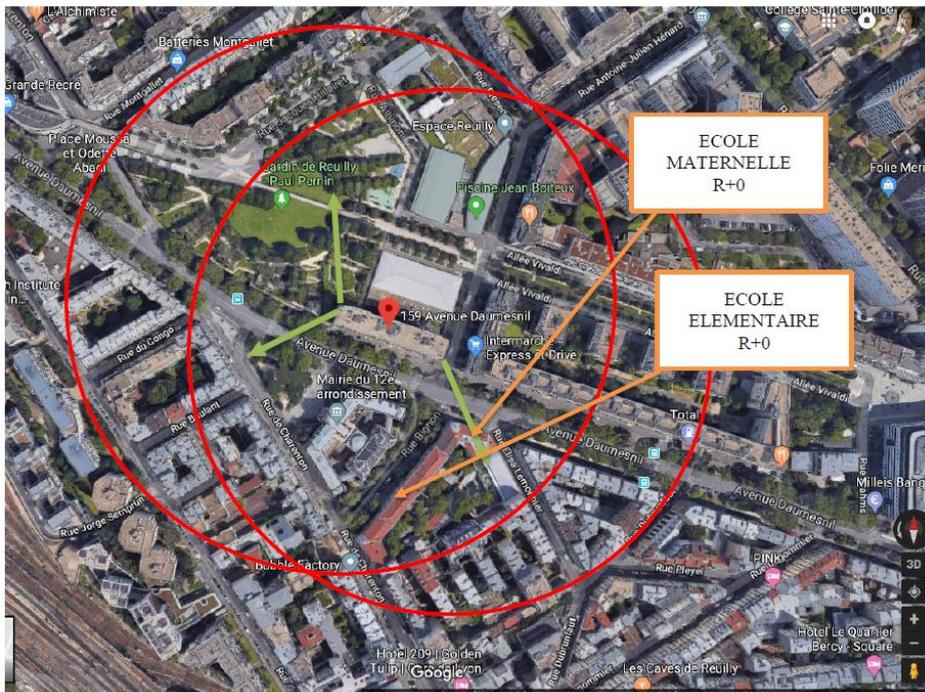
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

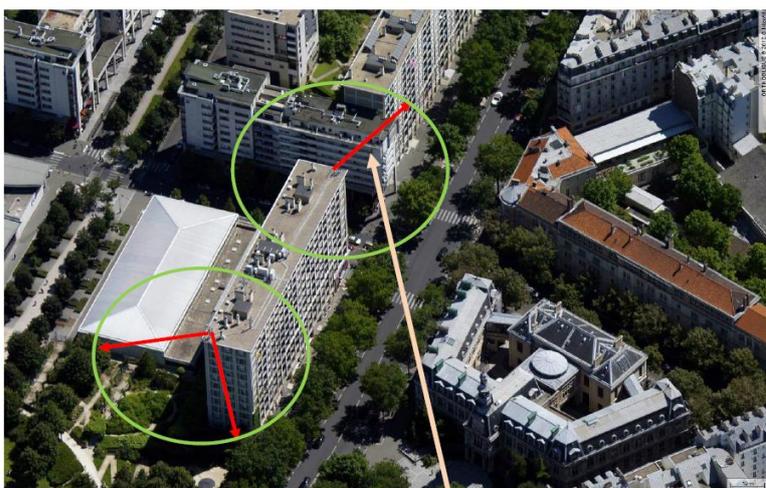
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom	Nature	Adresse	Estimation de champs reçus en V/m	Estimation en % de la valeur limite	Distance (m)	Dans le lobe principal de l'antenne
Ecole Élémentaire	Ecole	4 RUE BIGNON 75012 PARIS-12E— ARRONDISSEMENT	0,27	0,656	70	NON
Ecole Maternelle	Ecole	15 RUE ELISA LEMONNIER 75012 PARIS-12E— ARRONDISSEMENT	0,401	0,972	67	OUI

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



AZIMUT	ADRESSE	HAUTEUR BATIMENT
130°	2 RUE ANTOINE JULIEN HENARD 75012 PARIS	R+9

Simulation et conformité au seuil de la Charte

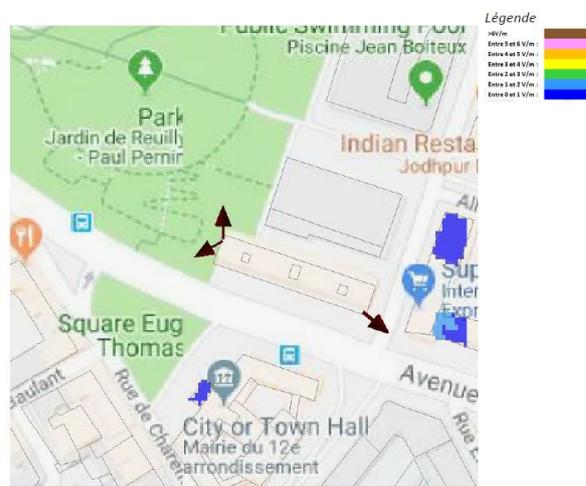
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 7,5 m.



b. Azimut 130°

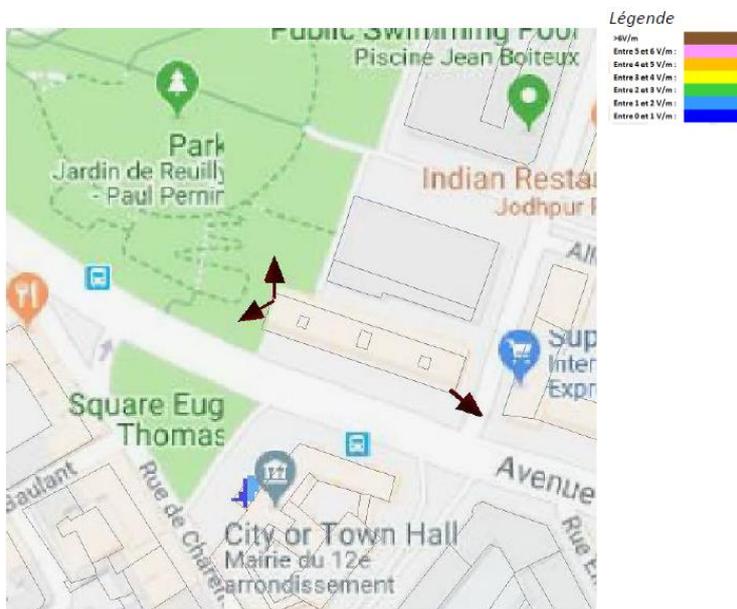
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 34,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	7,5 m	28,5 m	34,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible





Vue des Azimuts

Azimuth 0° :



Azimuth 130° :



Azimuth 240° :

